

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LEVROUX BOISCHAUT CHAMPAGNE

### Séance du 11/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
25	16	21

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après :  
- dépôt en Préfecture de l'Indre et  
- publication/notification.

L'an 2024, le 11 Avril à 18:30, le Conseil de la Communauté de Communes Levroux Boischaot Champagne dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Alexis Rousseau-Jouhennet, Président de ladite Communauté de Communes.

Date de la convocation : 04/04/2024 (envoi et affichage).

**Présents** : M. Rousseau-Jouhennet Alexis, Président, Mmes : Auger Jacqueline, Limet Sandrine, Prévost Michèle, MM : Bachellerie Bernard, Brient Michel, Chêne Jean-Pierre, Descout Michel, Foucault Hugues, Guillemain Jean-Michel, Lessault Bruno, Lumet Christophe, Pesson Jean-Louis, Sevault Jean-Marc, Sémion Michel, Valignon Dominique

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : d'Armaillé Bernadette à M. Rousseau-Jouhennet Alexis, Devers Sylvie à M. Pesson Jean-Louis, Valin Evelyne à M. Lumet Christophe, Vaugeois Corinne à M. Bachellerie Bernard, M. Sainson David à M. Valignon Dominique

Excusé(s) : MM : Fourré Thierry, Lavenu Michel, Vachet Laurent / Absent(s) : M. Cousin Nicolas

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme Prévost Michèle.

### Décision modificative n° 1 - Budget annexe " environnement " 2024 – Délibération n° 2024\_15

Rapporteur : Bernard Bachellerie

Il est proposé de procéder, sur le budget annexe « environnement » 2024, à l'augmentation de crédits suivante :

Désignation			Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
D	6068	Autres matières et fournitures	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>D 011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>D 67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>			<b>3 500,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Avis favorable de la commission finances, marchés publics, tarifications et taxes du 3 avril 2024.

Entendu l'exposé et après délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- autorise l'augmentation de crédits précitée sur le budget annexe « environnement » – exercice 2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président,  
Alexis Rousseau-Jouhennet



La Secrétaire,  
Michèle Prévost